



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-81863>

Département(s) de publication : **972**

Annonce n° **24-81863**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : COLLECTIVITE TERRITORIALE MARTINIQUE

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Travaux de signalisation horizontale sur le réseau routier, la voirie et les équipements de la Collectivité Territoriale de Martinique.

**Description** : Travaux de signalisation horizontale sur le réseau routier, la voirie et les équipements de la Collectivité Territoriale de Martinique.

**Identifiant de la procédure** : 00836ac2-f882-4c4b-87e8-91f3f177cb12

**Identifiant interne** : Travauxpeint-24-28

**Type de procédure** : Ouverte

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Marché de travaux

**Nomenclature principale (cpv)** : 45233221 Travaux de marquage routier

##### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS)** : Martinique ( FRY20 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** : Procédure ouverte (articles L2124-2, R2124-2 1 ° et R2161-2 à R2161-5 du Code de la commande publique) avec publication au JOUE. Accord-Cadre à bons de commande sur la base des articles R2162-1 à R2162-6, R2162-13 à R2162-14 du Code de la commande publique. Conditions de la consultation : Les travaux ne comportent pas de tranches. Il est prévu une décomposition en trois (3) lots

géographiques qui donneront lieu à la passation de trois accords-cadres séparés, LOT 1 : Secteur Nord, LOT 2 : Secteur Centre et LOT 3 : Secteur Sud. Le financement des prestations relevant du marché à conclure s'effectuera sur le budget de la Collectivité Territoriale de Martinique. Paiement virement administratif. Délai laissé au soumissionnaire attributaire pour produire les pièces prévues aux articles R2143-6 à R2143-10 du Code de la commande publique : 10 jours calendaires. Délai global de paiement : 30 jours. Avance : 30 %. Type de prix : prix unitaires ; Variation des prix : prix révisibles.

#### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** La procédure de passation utilisée est l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R2124-2 1 ° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

#### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

**Titre :** Secteur Sud

**Description :** Les prestations suivantes : -Le relevé de marquage existant, établissement de plans de récolement, -L'établissement et la fourniture de plans de marquage, -La mise en oeuvre de la signalisation de chantier, -Les travaux préparatoires, balayage, grattage, effacement du marquage existant, -Le pré marquage, -Le marquage proprement dit (lignes, marques, tirets, ponts de repères, passages piétons), -Le marquage des points de repère (PR), -La signalisation réglementaire de place PMR, -Le marquage de logos « Piéton, Cycliste, Véhicule électrique, inscriptions diverses en lettrage », La mise en oeuvre de Bande d'éveil de vigilance.

**Identifiant interne :** Travauxpeint-24-28

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45233221 Travaux de marquage routier

**Options :**

**Description des options :** Accord-cadre passé pour une durée d'un an reconductible trois fois de façon tacite. Calendrier prévisionnel de l'exercice de ces options : en mois : 12 (à compter de la date de notification de cet accord-cadre) Nombre de reconductions éventuelles : 3

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Martinique ( FRY20 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements : 3**

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur maximale de l'accord-cadre : 800,000 Euro**

#### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)**

**Informations complémentaires :** Chaque lot fera l'objet d'un accord-cadre. Le candidat peut soumettre des offres pour un ou plusieurs lots. A titre indicatif, la dépense prévisionnelle annuelle est de 650 000 euros HT. Le montant maxi de cet accord-cadre est de 800 000 euros HT. Secteur Sud : Les Anses d'Arlet, Ducos, Le Diamant, Le François, Le Marin, Rivière Salée, Rivière Pilote, Sainte Anne, Saint Esprit, Sainte Luce, Les Trois Ilets et Le Vauclin.

#### 5.1.7 Marché public stratégique

**Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale :** La prévention et la réduction de la pollution

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** - Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours de la dernière année, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux, et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement au cours de la dernière année. - Description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours du dernier exercice disponible. NB : Le candidat peut, s'il est objectivement dans l'impossibilité de produire la pièce précitée, prouver sa capacité financière par tout autre document qui serait considéré comme équivalent. Niveaux spécifiques minimaux exigés: Pour l'appréciation des capacités économique et financière : Le chiffre d'affaires annuel connu du candidat devra être (en euros HT) supérieur à : Lot n° 3 : 400 000,00 euros Les candidats qui ne satisfont pas à ces niveaux de

capacités seront éliminés conformément à l'article R.2144-7 du Code de la commande publique. NB : Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques (exemple : un sous-traitant) sur lesquels il s'appuierait pour présenter sa candidature (en application des articles R. 2142-3 et R.2143-12 du Code de la commande publique), le candidat produit les mêmes documents énumérés au 5-2 concernant cet opérateur économique. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Coût

**Description :** L'offre économiquement la plus avantageuse, quel que soit le lot, sera choisie conformément aux critères énoncés ci-dessous avec leur pondération : 1-Valeur technique : 60 % 1.1 -Pertinence du mémoire technique : 40 % 1.2 - Qualité du SOPAQ : 10 % 1.3 - Qualité du SOPAE /SOGED : 10 % 2-Prix des prestations : 40 %

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 100

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** français

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles :** français

**Adresse des documents de marché :** <http://www.collectiviteterritorialede martinique.achatpublic.com>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <http://www.collectiviteterritorialede martinique.achatpublic.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 17/09/2024 à 18:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 Mois

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date d'ouverture :** 18/09/2024 à 18:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Pas encore connu

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**5.1.15 Techniques****Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Justification de la durée de l'accord-cadre :** Le présent accord-cadre est conclu pour une période d'un (1) an à compter de sa date de notification. Il sera reconduit de façon tacite par période d'un (1) an, de date anniversaire à date anniversaire, sans que sa durée totale n'excède quatre (4) ans. Le délai des prestations sera fixé dans chaque bon de commande

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :** non

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** COLLECTIVITE TERRITORIALE MARTINIQUE

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif de Martinique

**5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001**

**Titre :** Secteur Nord

**Description :** Les prestations suivantes : \*Le relevé de marquage existant, établissement de plans de récolement, \*L'établissement et la fourniture de plans de marquage, \*La mise en oeuvre de la signalisation de chantier, \*Les travaux préparatoires, balayage, grattage, effacement du marquage existant, \*Le pré marquage, \*Le marquage proprement dit (lignes, marques, tirets, ponts de repères, passages piétons), \*Le marquage des points de repère (PR), \*La signalisation réglementaire de place PMR, \*Le marquage de logos « Piéton, Cycliste, Véhicule électrique, inscriptions diverses en lettrage », La mise en oeuvre de Bande d'éveil de vigilance.

**Identifiant interne :** Travauxpeint-24-28

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45233221 Travaux de marquage routier

**Options :**

**Description des options :** Accord-cadre passé pour une durée d'un an reconductible trois fois de façon tacite. Calendrier prévisionnel de l'exercice de

ces options : en mois : 12 (à compter de la date de notification de cet accord-cadre) Nombre de reconductions éventuelles : 3

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Martinique ( FRY20 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 800,000 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)**

**Informations complémentaires :** Chaque lot fera l'objet d'un accord-cadre. Il est possible de soumettre des offres pour un ou plusieurs lots. A titre indicatif, la dépense prévisionnelle annuelle est de 600 000 euros HT. Le montant maxi de cet accord-cadre est de 800 000 euros HT. Secteur Nord : Ajoupa Bouillon, Basse Pointe, Bellefontaine, Carbet, Case Pilote, Fonds Saint Denis, Grand Rivière, Gros Morne, Lorrain, Macouba, Marigot, Morne Rouge, Morne vert, Prêcheur, Robert, Saint Pierre, Sainte Marie et Trinité.

#### 5.1.7 Marché public stratégique

**Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale :** La prévention et la réduction de la pollution

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** - Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours de la dernière année, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux, et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement au cours de la dernière année. - Description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours du dernier exercice disponible. NB : Le candidat peut, s'il est objectivement dans l'impossibilité de produire la pièce précitée, prouver sa capacité financière par tout autre document qui serait considéré comme équivalent. Niveaux spécifiques minimaux exigés: Pour l'appréciation des capacités économique et financière : Le chiffre d'affaires annuel connu du candidat devra être (en euros HT) supérieur à : Lot n° 1 : 400 000,00 euros Les candidats qui ne satisfont pas à ces niveaux de capacités seront éliminés conformément à l'article R.2144-7 du Code de la commande publique. NB : Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques (exemple : un sous-traitant) sur lesquels il s'appuierait pour présenter sa candidature (en application des articles R. 2142-3 et R.2143-12 du Code de la commande publique), le candidat produit les mêmes documents énumérés au 5-2 concernant cet opérateur économique. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**5.1.10 Critères d'attribution**

**Critère :**

**Type :** Coût

**Description :** L'offre économiquement la plus avantageuse, quel que soit le lot, sera choisie conformément aux critères énoncés ci-dessous avec leur pondération : 1-Valeur technique : 60 % 1.1 -Pertinence du mémoire technique : 40 % 1.2 - Qualité du SOPAQ : 10 % 1.3 - Qualité du SOPAE /SOGED : 10 % 2-Prix des prestations : 40 %

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 100

**5.1.11 Documents de marché**

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** français

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles :** français

**Adresse des documents de marché :** <http://www.collectiviteterritorialede martinique.achatpublic.com>

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <http://www.collectiviteterritorialede martinique.achatpublic.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 17/09/2024 à 18:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 Mois

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date d'ouverture :** 18/09/2024 à 18:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Pas encore connu

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Justification de la durée de l'accord-cadre :** Le présent accord-cadre est conclu pour une période d'un (1) an à compter de sa date de notification. Il sera reconduit de façon tacite par période d'un (1) an, de date anniversaire à date anniversaire, sans que sa durée totale n'excède quatre (4) ans. Le délai des prestations sera fixé dans chaque bon de commande

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :** non

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** COLLECTIVITE TERRITORIALE MARTINIQUE

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif de Martinique

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

**Titre :** Secteur Centre

**Description :** Les prestations suivantes : \*Le relevé de marquage existant, établissement de plans de récolement, \*L'établissement et la fourniture de plans de marquage, \*La mise en oeuvre de la signalisation de chantier, \*Les travaux préparatoires, balayage, grattage, effacement du marquage existant, \*Le pré marquage, \*Le marquage proprement dit (lignes, marques, tirets, ponts de repères, passages piétons), \*Le marquage des points de repère (PR),

\*La signalisation réglementaire de place PMR, \*Le marquage de logos « Piéton, Cycliste, Véhicule électrique, inscriptions diverses en lettrage », La mise en oeuvre de Bande d'éveil de vigilance.

**Identifiant interne** : Travauxpeint-24-28

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv )**: 45233221 Travaux de marquage routier

**Options** :

**Description des options** : Accord-cadre passé pour une durée d'un an reconductible trois fois de façon tacite. Calendrier prévisionnel de l'exercice de ces options : en mois : 12 (à compter de la date de notification de cet accord-cadre) Nombre de reconductions éventuelles : 3

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS)** : Martinique ( FRY20 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** :

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements** : 3

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur maximale de l'accord-cadre** : 1,400,000 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)** : oui

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)**

**Informations complémentaires** : Chaque lot fera l'objet d'un accord-cadre. Le candidat peut soumettre des offres pour un ou plusieurs lots. A titre indicatif, la dépense prévisionnelle annuelle est de 850 000 euros HT. Le montant maxi de cet accord-cadre est de 1 400 000 euros HT. Secteur Centre : Fort de France, Le Lamentin, Saint Joseph, Schoelcher.

#### 5.1.7 Marché public stratégique

**Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale** : La prévention et la réduction de la pollution

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère** :

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : - Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours de la dernière année, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux, et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement au cours de la dernière année. - Description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère :**

**Type** : Capacité économique et financière

**Description** : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours du dernier exercice disponible. NB : Le candidat peut, s'il est objectivement dans l'impossibilité de produire la pièce précitée, prouver sa capacité financière par tout autre document qui serait considéré comme équivalent. Niveaux spécifiques minimaux exigés: Pour l'appréciation des capacités économique et financière : Le chiffre d'affaires annuel connu du candidat devra être (en euros HT) supérieur à : Lot n° 2 : 600 000,00 euros Les candidats qui ne satisfont pas à ces niveaux de capacités seront éliminés conformément à l'article R.2144-7 du Code de la commande publique. NB : Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques (exemple : un sous-traitant) sur lesquels il s'appuierait pour présenter sa candidature (en application des articles R. 2142-3 et R.2143-12 du Code de la commande publique), le candidat produit les mêmes documents énumérés au 5-2 concernant cet opérateur économique. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type** : Coût

**Description** : L'offre économiquement la plus avantageuse, quel que soit le lot, sera choisie conformément aux critères énoncés ci-dessous avec leur pondération : 1-Valeur technique :60 % 1.1 -Pertinence du mémoire technique : 40 % 1.2 - Qualité du SOPAQ : 10 % 1.3 - Qualité du SOPAE /SOGED : 10 % 2-Prix des prestations : 40 %

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 100

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :**  
français

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officiellement disponibles :** français

**Adresse des documents de marché :** <http://www.collectiviteterritorialede martinique.achatpublic.com>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <http://www.collectiviteterritorialede martinique.achatpublic.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 17/09/2024 à 18:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 Mois

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date d'ouverture :** 18/09/2024 à 18:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Pas encore connu

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Justification de la durée de l'accord-cadre :** Le présent accord-cadre est conclu pour une période d'un (1) an à compter de sa date de notification. Il sera reconduit de façon tacite par période d'un (1) an, de date anniversaire à date anniversaire, sans que sa durée totale n'excède quatre (4) ans. Le délai des prestations sera fixé dans chaque bon de commande

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :** non

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** COLLECTIVITE TERRITORIALE MARTINIQUE

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif de Martinique

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Tribunal Administratif de Martinique

**Numéro d'enregistrement :** 1797200080020

**Adresse postale :** 12 Rue du Citronnier - Plateau Fofu CS17103

**Ville :** SCHOELCHER

**Code postal :** 97233

**Subdivision pays (NUTS) :** Martinique ( FRY20 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** greffe.ta-fort-de-france@juradm.fr

**Téléphone :** +33596716667

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** COLLECTIVITE TERRITORIALE MARTINIQUE

**Numéro d'enregistrement :** 20005550700012

**Adresse postale :** Rue gaston defferre CS 30137

**Ville :** Fort-de-france cedex

**Code postal :** 97201

**Subdivision pays (NUTS) :** Martinique ( FRY20 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** sarah.julisson@collectivitedemartinique.mq

**Téléphone :** 0596596387

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation chargée des procédures de recours**

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis :** 46a16fe7-8d95-4050-a036-16627f4aed5c - 02

**Type de formulaire :** Mise en concurrence

**Type d'avis :** Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis :** 11/07/2024 à 15:38

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

## 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 11/07/2024